

Montréal, le 11 mars 2019



Objet : Grève scolaire pour le climat du 15 mars 2019

Chers parents,

Comme vous le savez peut-être déjà, un mouvement international de grève pour sensibiliser la population aux enjeux climatiques prendra son essor le vendredi 15 mars prochain. Plusieurs élèves ont manifesté leur intérêt à participer aux manifestations prévues en ce sens. Après en avoir discuté avec plusieurs directions d'établissement, nous considérons qu'il est important de vous informer de notre position concernant cet événement.

Soyez assurés de l'importance que la Commission scolaire de Montréal (CSDM) accorde à la lutte contre les changements climatiques. Nous posons déjà des gestes concrets pour faire notre part dans ce combat et nous nous engageons à poursuivre nos efforts, dont la rénovation et construction de nouveaux bâtiments écoénergétiques, la réduction d'utilisation de papier, l'implantation du compostage, ainsi que l'acquisition d'autobus et de véhicules électriques.

Dans le cadre des activités organisées, la marche pour le climat du 15 mars se déroulera pendant les heures de cours habituelles. Puisque cet événement ne fait pas partie des activités encadrées par l'école, nous ne pouvons libérer les élèves de leur obligation d'être présents lors de cette journée scolaire. Si vous désirez autoriser votre enfant à participer à la marche ou à toute autre activité (incluant les vendredis après-midi), son absence devra chaque fois être motivée par vous ou par un tuteur, conformément au code de vie de l'école. À défaut de quoi, les pénalités prévues par ce dernier pourraient s'appliquer.

Vous comprendrez que cette approche est guidée par notre responsabilité d'assurer la sécurité de vos enfants lors de cette journée qui est officiellement une journée d'école. Bien que nous saluons une telle initiative de participation citoyenne, la CSDM ne peut être tenue responsable des élèves absents de l'école lors des activités entourant la grève

sur le climat. Nous tenons ainsi à éviter toute forme de confusion quant aux responsabilités respectives de l'école et des parents.

Nous avons la ferme conviction que la lutte contre les changements climatiques doit se poursuivre tous les jours. En tant que pédagogues et mentors, nous reconnaissons l'importance de transmettre à nos élèves les notions relatives à la préservation de l'environnement. À cet effet, il va sans dire que nous encourageons l'organisation, à l'intérieur de nos établissements, de toute activité visant à sensibiliser la population aux enjeux liés aux changements climatiques.

Merci de votre compréhension,



Catherine Harel Bourdon
Présidente



Robert Gendron
Directeur général